



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 32 - Etablissement Public de Coopération Culturelle Les 2 Scènes - Rapport annuel 2018

Délibération n° 2019/005854

Etablissement Public de Coopération Culturelle Les 2 Scènes Rapport annuel 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
CCSPL	5/11/2019	Favorable unanime
Commission de contrôle financier	5/11/2019	Favorable unanime

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Les 2 Scènes a pour objet de porter le projet de la Scène Nationale de Besançon. L'activité est organisée sur deux sites géographiques : le Théâtre de l'Espace, dans le quartier Planoise, et le Théâtre Ledoux, au centre-ville.

L'EPCC est administré par un Conseil d'Administration de 19 membres présidé par M. Abraham BENGIO. Sa directrice est Mme Anne TANGUY. Par délibération du 18 décembre 2018, M. Jérôme THIEBAUX a été élu Président de l'EPCC.

Les 9 élus Ville titulaires membres du conseil d'administration de l'EPCC Les Deux Scènes sont : Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, Mme WERTHE, M. BONNET, M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CURIE, M. MORTON, M. STHAL.

1 - Rapport d'activité

L'EPCC Les 2 Scènes s'inscrit dans le réseau des soixante-dix Scènes Nationales labellisées par le Ministère de la culture et de la communication. Issus du mouvement de la décentralisation théâtrale, ces établissements culturels ont en commun trois missions essentielles :

- la diffusion de spectacles pluridisciplinaires : musique, théâtre, danse, opéra, cirque, formes transdisciplinaires, cinéma;
- la création artistique (production et coproduction) de référence nationale, voire internationale dans l'un ou l'autre domaine de la culture contemporaine;
- la participation dans son aire d'implantation à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements des publics à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci.

L'EPCC développe un projet artistique et culturel qui s'articule autour de ces missions.

1.1 Activité diffusion

L'EPCC propose une programmation pluridisciplinaire qui favorise l'accès aux arts de la scène en variant les langages artistiques -musique, danse, cirque, théâtre, cinéma- avec une attention particulière portée à la jeunesse.

1.1.1. Spectacle Vivant

La musique représente environ la moitié des diffusions de l'EPCC. Elle est proposée sous une forme classique en accueillant les saisons de l'Orchestre Victor Hugo et des ensembles de notoriété nationale (Les Motets de Bach par Raphaël Pichon et son ensemble Pygmalion), lyrique avec la coproduction d'opéras (L'Enlèvement au sérail en novembre 2018), et également jazz avec un rendez-vous minimum par mois.

Côté danse, l'EPCC a poursuivi sa collaboration avec la chorégraphe Dominique Brun. Cette année a été marquée par la création à Besançon de « Pierre et le loup » en version chorégraphique

accompagnée par l'Orchestre Victor Hugo et, parallèlement, par la présentation de la partie « recherche » de son travail en organisant des présentations ou conférences ou stages pour le Conservatoire, les danseurs amateurs, et le tout public.

Le cirque occupe une place particulière à l'EPCC. Depuis la saison 2015-2016, l'EPCC a décidé d'ouvrir chaque début de saison par un spectacle de cirque (ou théâtre forain, ou encore inclassable) pour une longue série, pendant 3 semaines, au mois d'octobre, hors-les-murs (les spectacles se déroulent en général sous les chapiteaux appartenant aux compagnies). Ainsi : Campana - Cirque Trotola, du 9 au 24 octobre 2018.

Projet Interreg : Les 2 Scènes et le Théâtre Vidy-Lausanne ont mis en place un projet de coopération culturelle transfrontalière Interreg initié dès la saison 2018-2019 (jusqu'à la saison 2020-2021).

Ce projet, baptisé LaB E23, vise à diversifier l'accès à la culture franco-suisse commune et ainsi à rapprocher les publics de part et d'autre de la frontière.

Cette saison, plusieurs actions ont été réalisées à savoir :

- Coproduction et diffusion de deux spectacles : Campana de la compagnie Trotolla et Volia Panic de la compagnie Les Endimanchés ;
- Résidence de la Cie les Endimanchés pour le spectacle Volia Panic et celui de la Cie La Cordonnerie pour la mise en itinérance du spectacle Hansel et Gretel ;
- Formation et rencontres : initiation à la langue des signes française; formation autour des outils numériques de médiation culturelle; réflexion autour de l'analyse des pratiques artistiques et culturelles des deux théâtres ; rencontre professionnelle « Culture et handicap » ; réflexions autour d'outils de médiation.

1.1.2. Le Cinéma

L'activité cinéma de l'EPCC est classée « Art et Essai » par le CNC depuis 2009 et a reçu le label « patrimoine et répertoire ». Elle totalise 24 000 entrées. La programmation est axée sur les films de patrimoine, les films peu diffusés, de recherche, les découvertes au petit Kursaal et le jeune public à l'Espace, ainsi que les ciné-concerts.

En complément, l'EPCC propose régulièrement des échanges avec le public autour des projections : débats, discussions, présentations par l'équipe, des artistes, des critiques, des historiens du cinéma, mais aussi avec des associations ou institutions de la Région. Les 2 Scènes accompagnent également des initiatives culturelles, émanant d'associations ou d'institutions locales et régionales proposant des liens avec le cinéma.

L'activité cinéma pour le jeune public se développe régulièrement. Elle s'inscrit très fortement sur le territoire de Planoise, sur le site du théâtre de l'Espace : par saison, 15 semaines sont réservées pour l'activité cinéma : 4 pour les écoles, 4 pour le dispositif Lycéens et apprentis au cinéma, 6 pour les familles. Des séances ponctuelles se déroulent au Kursaal.

Une trentaine de films par saison sont accessibles dès 3 ans : un tiers des films sont choisis pour des séances destinées aux écoles et les deux autres tiers pour des séances familiales sur le temps des vacances de la Toussaint, d'hiver et de Pâques. À cela s'ajoutent des ciné-concerts « jeunesse », des ateliers de découverte du cinéma, d'analyse ou d'écriture en lien avec les programmes, des interventions dans le cadre des Parcours culturels portés par la Ville de Besançon.

Cette saison le « cinéma » de l'EPCC a accueilli 6 200 élèves des écoles de Besançon et des environs et a vendu 4 800 places tout public (pour 47 séances cinéma) sur les trois périodes de vacances et 2 000 places sur trois ciné-concerts.

1.2 Activité production

Depuis 2015, la Scène nationale a participé à la production de 44 spectacles (40 en coproduction avec des compagnies et 4 portés par Les 2 Scènes).

Une partie du soutien des 2 Scènes aux équipes artistiques est d'inscrire la diffusion et l'accompagnement à la création dans les réseaux nationaux et locaux. Sur la période 2015-2018, quinze équipes artistiques différentes de la Région Bourgogne-Franche-Comté ont vu leur spectacle coproduit par les 2 Scènes, et plusieurs autres (non programmées) ont reçu un soutien par le biais d'un apport en industrie (avec ou sans enveloppe budgétaire).

Par ailleurs, depuis 2014, la Scène nationale de Besançon s'est associée à celles de Quimper, de Dunkerque et à la Scène conventionnée de Compiègne, et plus récemment à l'opéra de Rennes et l'Atelier lyrique de Tourcoing pour faire la promotion de l'art lyrique sur les territoires éloignés des

maisons d'opéra. Après Les Noces de Figaro, Gianni Schicchi et Rinaldo, L'Enlèvement au Sérail, La Petite Messe solennelle sera créée à Besançon en janvier 2020.

1.3 L'accompagnement des publics - le lien avec le territoire

Dans le but de développer les liens avec la population la plus large possible, la Scène nationale a mis en place des résidences territoriales, qui doivent permettre la rencontre directe entre habitants/artistes / acteurs sociaux et éducatifs / partenaires, et développé des partenariats avec des associations du quartier de Planoise, ou des écoles, autour d'œuvres (films ou spectacles) ou de projets artistiques plus vastes.

A titre d'exemple : après le succès de « Hansel et Gretel » en 2016 dans le quartier de Planoise, l'Ensemble Justiniana et la Scène nationale ont décidé de mettre en place des ateliers de chant scénique réguliers à l'Espace. À ce jour, 30 enfants du quartier Planoise viennent toutes les semaines participer à ces ateliers, et vont former un chœur scénique à Planoise.

Autres exemples : le partenariat avec le Musée des Beaux-Arts durant les trois saisons « Le Musée s'invite à Planoise » avec deux points d'appuis (le Centre Nelson Mandela et l'Espace), ou encore la création d'un atelier hebdomadaire de pratique théâtrale à l'Espace, partenariat entre les quatre établissements scolaires de Planoise (collèges et lycées), l'association PARI et la Scène nationale. Cette saison, le spectacle « Visite dansée » d'Aurélie Gandit a été co-accueilli par les 2 Scènes et le Musée des Beaux-Arts (8 représentations au Musée).

L'EPCC est également un acteur des parcours culturels de la Ville de Besançon.

Par ailleurs, la Scène nationale noue des partenariats avec des structures culturelles du territoire, qui peuvent prendre la forme de co-accueils, de programmations hors-les-murs, d'organisations de tournées avec les théâtres de la région, de bus pour déplacer les publics...

Parallèlement, des prêts de matériel scénique sont pratiqués régulièrement avec d'autres acteurs locaux (CDN de Besançon, Rodia, MA Scène nationale, le Théâtre Edwige Feuillère et l'OVHFC). L'EPCC a également mis à disposition de certaines associations, compagnies ou événements, son matériel technique, ses ateliers et son savoir-faire en fonction de sa disponibilité.

1.4 Fréquentation

Le nombre de représentations a été diminué cette saison, mais les jauges ont été augmentées ainsi que le nombre de spectacles proposés.

Exemple au niveau des spectacles d'ouverture de saison : L'Absolu ne pouvait accueillir que 100 spectateurs par représentation en 2017 alors que Campana pouvait en accueillir 300 en 2018.

Spectacles vivants	2018	2017	2016
Nombre de spectacles	49	53	60
Nombre de représentations	161	139	161
Jauge ouverte à la vente	53 870	53 035	54 866
Total entrées	45 821	43 903	44 195
Dont entrées payantes	41 952	40 165	40 500
Dont fréquentation exos	3 869	3 738	3 695
Dont abonnés	23 806	23 779	23 878
Fréquentation représentations gratuites	700	1 735	1 320

Cinéma	2018	2017	2016
Nombre de films	125	132	123
Nombre de projections	327	332	349
Entrées	26 734	27 311	25 068
+ Entrées hors CNC	437		
Dont entrées payantes	24 786	25 364	23 312
Dont fréquentation exos	2 385	1 947	1 756
Dont entrées groupes scolaires	10 411	11 153	8 484
Dont abonnés	2 908	3 121	2 439

2 - Les conditions d'exécution du service public

2.1. Le personnel

Au 31/12/2018, les effectifs sont composés d'une soixantaine de personnes, représentant 35 ETP, auxquels s'ajoutent des salariés intermittents du spectacle (artistes et techniciens). L'EPCC emploie 27 salariés permanents, et 9 agents sont mis à disposition par la Ville de Besançon.

2.2. Les tarifs

Conformément aux dispositions règlementaires, l'EPCC vote une grille tarifaire à chaque saison. Quelques exemples de tarifs 2018 :

- tarif normal III = 35 €, tarif réduit = 31 €
- abonnement 3 spectacles et + : de 10 à 28 € en fonction de la nature des spectacles
- abonnement 6 spectacles et + : de 9 à 22€ en fonction de la nature des spectacles
- cinéma la séance plein tarif = 5 €, tarif réduit = 4 €,
- cinéma abonnement 10 séances tarif plein = 40 €.

De nombreux tarifs réduits existent pour les jeunes de moins de 26 ans, les étudiants, les enfants, les personnes en difficulté.

2.3. Les sites

L'EPCC est installé sur deux sites : le Théâtre de l'Espace -implanté au cœur d'un quartier prioritaire de Besançon- et le Théâtre musical, situé en centre-ville. Le premier est doté de deux espaces modulaires de 400 et 120 places, le second d'un théâtre à l'italienne de 1 000 places. Le tout est complété par Le Kursaal, une salle mise à disposition par la Ville de Besançon, qui accueille une programmation ciné « art et essai » (plus de 300 places).

3 - Situation financière et liens avec la Ville de Besançon

3.1. Situation financière

Le compte administratif 2018 a été approuvé par le conseil d'administration de l'EPCC le 14 mars 2019. Il est conforme au compte de gestion.

Les deux sections du compte administratif 2018 dégagent un excédent.

L'EPCC Les Deux Scènes n'a pas souscrit d'emprunt en 2018 et n'est pas endetté

Section d'investissement

en K€	2018	2017	2016
Recettes d'investissement	124,13	144,36	154,3
Dépenses d'investissement	123,24	143,10	156,9
Résultat de l'exercice en investissement	0,89	1,26	- 2,6
Résultat cumulé après intégration	+ 129,96	+ 129,07	+ 127,81

Les recettes d'investissements sont légèrement en baisse par rapport aux années précédentes. La Ville de Besançon est le seul financeur à apporter un soutien à l'investissement (30 K€ en 2018, 35 K€ en 2017).

Les dépenses d'investissement sont constituées d'acquisitions (70 K€ de matériel scénique, projection, son et de matériel informatique) et des reprises de subvention (opérations d'ordre pour 53 K€).

Section de fonctionnement

en K€	2018	2017	2016
Recettes de fonctionnement	4 062,06	4 058,21	4 044,0
Dépenses de fonctionnement	4 041,91	4 064,93	4 067,3
Résultat de l'exercice en fonctionnement	+ 20,15	- 6,72	- 23,2
Résultat cumulé après intégration	+ 200,07	+ 179,92	+ 186,6

Les volumes financiers de la section de fonctionnement sont stables entre 2017 et 2018.

Les principales recettes de fonctionnement émanent :

- Des subventions pour 3 188 K€ soit 78,5 % du total. Avec un montant de 2 122 K€ en subvention de fonctionnement, la Ville de Besançon représente 52,2 % du total des recettes de l'EPCC ;
- Des recettes propres (billetteries, prestations) pour 798 K€ soit 19,6 % du total.

Les principaux postes de dépenses sont traditionnellement les charges de personnels (1 978 K€ soit 48,7 % du total, en légère diminution par rapport à 2017), et les achats et frais liés aux spectacles (1 182 K€). Viennent ensuite les locations et fluides des deux sites (359 K€ en 2018).

D'une façon globale, les postes de dépenses sont stables entre 2017 et 2018.

3. 2. Liens avec la Ville de Besançon

La convention d'objectifs et de moyens

Une convention d'objectifs et de moyens signée en 2015 lie la Ville de Besançon, l'Etat et l'EPCC les Deux Scènes.

- **Objet :** La Ville confie à l'EPCC les Deux Scènes la mise en œuvre du projet de Scène Nationale ainsi que la gestion de deux théâtres. L'EPCC assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention ;
- **Durée :** convention triennale 2015-2018, prolongée jusqu'au 31/12/2019 par le Conseil Municipal du 13 décembre 2018 ;
- **Caractéristiques générales :** Outre les trois missions de l'EPCC déclinées au chapitre 1, le projet artistique de l'EPCC se décline sur deux axes majeurs complémentaires et liés : une ligne artistique forte qui en fait son identité, et une dimension culturelle territoriale.

Pour permettre à l'EPCC de mener ses missions, la Ville met à disposition de l'EPCC du personnel municipal, apporte des contributions en nature et financière et met à disposition de l'EPCC, à titre onéreux, le Théâtre Ledoux et le Théâtre de l'Espace, et à titre gratuit divers locaux (atelier décor, atelier costume, ponctuellement la petite salle du Kursaal pour le cinéma).

Liens financiers et juridiques

Les principaux liens financiers entre l'EPCC Les Deux Scènes et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectif et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une subvention de fonctionnement de 2 122,2 K€, d'une subvention d'investissement de 30 K€, ainsi que de subventions diverses pour environ 5 K€ (parcours culturels et CLEA) ;
- de l'encaissement par la Ville du coût de la mise à disposition d'agents, pour 385 K€ HT, des loyers et charges pour occupation des Théâtres (183,5 K€ et 35 K€ de charges), et des prestations DSI/téléphonie (19 K€).

En 2018, le Conseil Municipal a été sollicité sur l'adoption des nouveaux statuts de l'EPCC, la prolongation de la convention d'une année, le rapport annuel 2017 de l'EPCC et sur l'attribution des subventions. Par ailleurs, l'EPCC est associé aux groupements de commandes de la Ville.

Conclusion

Le bilan de l'activité 2018 est conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon, l'Etat et l'EPCC Les Deux Scènes.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2018 de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

The image shows a blue ink signature of Danielle DARD written over a circular official seal. The seal features a central figure, likely a coat of arms, surrounded by text including 'VILLE DE BESANCON' and '1771'. The signature is a fluid, cursive script.

Danielle DARD.

